

Deslauriers Automobiles

Chez Deslauriers Automobiles, on s'assure que le suivi des risques identifiés par les travailleurs sera fait.

Auparavant, les travailleurs se plaignaient que leurs demandes de correction n'étaient pas prises au sérieux. Lors d'une réunion du comité de santé et de sécurité, M. Dany Parent, représentant des travailleurs, nous fait part de cette

problématique et propose même une idée de solution: « un formulaire de plainte ».

Après discussion au sein du comité de santé et de sécurité, un consensus autorise l'utilisation d'un formulaire en trois copies identifié « Demande d'Action Prévention: santé et sécurité au travail ». Ce formulaire permet au travailleur:

1. d'identifier le risque observé en faisant une description de la problématique ;
2. d'identifier le niveau de risque ;
3. de proposer une ou des solutions afin d'éliminer, de contrôler le risque ou de protéger le travailleur (équipement de protection individuelle).

Depuis deux mois, une dizaine

de formulaires ont été utilisés, par exemple pour l'entretien du système pour ventiler le CO, pour la réparation et l'entretien des ponts élévateurs, pour de nouvelles méthodes de travail lors du déplacement de véhicules, etc.

Un moyen que l'on trouve simple et efficace: dans plusieurs cas, le travailleur peut lui-même faire le correctif approprié après en avoir discuté avec son supérieur immédiat. Sinon, ce dernier ou le gestionnaire en santé et en sécurité de l'établissement assurera un suivi. Selon les correctifs à apporter, ce sera, en dernier recours, le comité de santé et de sécurité qui analysera la demande et fera ses recommandations auprès de l'employeur. 



De gauche à droite, MM. Claude Labbé, directeur de la qualité chez Deslauriers Ford Lincoln, Richard Morrisette, directeur au département du service, ainsi que Robert Bourassa, préposé au département de l'esthétique automobile, discutent d'une suggestion relative à l'amélioration de la santé et de la sécurité du travail.



Les réponses au sondage ont fait ressortir de façon évidente les risques associés à la manipulation de disques d'embrayage. Sur la photo, messieurs Bernard Gagnon, Roger Lachapelle et Fernand Larose se penchent sur cette question.

Les Camions Beaudoin

La prévention dans le secteur des services automobiles englobe évidemment celle pratiquée dans les garages de vente et de réparation de camions.

Membre d'un comité de santé et de sécurité actif, Fernand Larose se demandait comment, en plus des résultats découlant de ses visites minutieuses des lieux et de l'analyse des événements à risque, il pourrait améliorer la pratique de la prévention.

Afin de répondre encore plus efficacement aux besoins de ses collègues de travail, il a trouvé la

solution suivante: à sa demande, la direction a produit un questionnaire sondage à compléter par tous les travailleurs. L'employeur accorde un bon de travail associé au sondage, ce qui assure l'implication de tous les travailleurs de l'entreprise.

C'est ainsi que le comité de santé et de sécurité, grâce à l'initiative de M. Fernand Larose, reconnaît et corrige des risques inconnus à ce jour. Pour pratiquer la prévention, il faut être bien au fait des risques et parfois même... inventif.

Félicitations à l'entreprise! 